

# Les coordinations communales et des arrondissements installées

## La Guérite <sup>2.000 F</sup>

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1059 du lundi 09 Décembre 2024  
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

*Informez plus et autrement*

Présidentielle au Ghana

P.11

**John Mahama remporte l'élection**

Campagne de sensibilisation sur les violences faites aux femmes P.3

# Les filles du lycée Toffa 1<sup>er</sup> acquises à la cause de la Dynamique Cha

*(Christhelle Houndonougbo Alioza et son équipe comptent améliorer les conditions de vie des femmes)*

Affaire tentative de coup d'État

P.5

## La Cour constitutionnelle saisie d'une exception d'inconstitutionnalité

Syrie

P.10

## Bachar El-Assad en fuite





# OKOTÓ

De l'Escargot colimaçon frit, bien emballé

*Chez nous,*  
**C'EST DU PRÊT À EMPORTER**

Tél : +229 40484884



Retrouvez nos articles sur [www.gueritetvmonde.bj](http://www.gueritetvmonde.bj)

# LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

*Informez plus et autrement*

## Directeur Général

Jean Eudes DAKIN  
Tél/WhatsApp : 97819137

## Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU  
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

## Rédaction

Latifath KOWENOU  
Faosiya SEFOU  
Amanda E. DACKY

## Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

## Graphiste

S - Design



Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



*Campagne de sensibilisation sur les violences faites aux femmes*

# Les filles du lycée Toffa 1er acquises à la cause de la Dynamique Cha

*(Christhelle Houndonougbo Alioza et son équipe comptent améliorer les conditions de vie des femmes)*



Faosiya SEFOU

Parler des violences faites aux femmes et sensibiliser sur le vivre ensemble : tel est l'engagement de la dynamique CHA, dirigée par Christhelle HOUNDONUGBO ALIOZA. Soutenue par son équipe, elle s'est rendue ce vendredi 6 décembre 2024 au lycée de Jeunes Filles Toffa 1<sup>er</sup> de Porto-Novo dans le cadre des 16 jours d'activisme initiés par ce creuset, afin de lutter contre ces actes d'humiliation et de dégradation de la femme et inciter ces jeunes filles à devenir des ambassadrices de cette noble cause. À sa prise de parole, Christhelle HOUNDONUGBO ALIOZA a présenté la dynamique CHA et a décliné les objectifs de leur descente sur les lieux. « Nous continuons notre sensibilisation puisque chaque année pour nous est une année rose » a-t-elle fait savoir. Poursuivant ses mots, elle a démontré son engagement sans faille à soutenir la quinzaine de l'OMS pour

la lutte contre les violences faites aux femmes. « L'OMS a décrété une quinzaine dans le mois de novembre pour lutter contre les violences faites aux femmes » souligne Christhelle HOUNDONUGBO ALIOZA.

Sur place, les apprenantes et les responsables ont répondu massivement à l'appel, accordant une oreille attentive aux messages véhiculés par la dynamique CHA. Les échanges se sont articulés autour du thème : « Lutte contre les violences faites aux femmes : nos filles, nos ambassadrices ». L'assistance a eu droit de sa part des formes de violences faites aux femmes et surtout des méthodes de dénonciation. « Pour une société en paix, il faut dénoncer toutes les formes de violences » martelle Christhelle HOUNDONUGBO ALIOZA. À travers cette campagne de sensibilisation, Christhelle HOUNDONUGBO ALIOZA et son équipe réaffirment leur conviction selon laquelle ce combat est primordial pour bâtir une société où chaque



femme peut vivre sans peur ni violence. En marge de la sensibilisation sur les violences faites aux femmes, les participantes ont également reçu des informations essentielles sur le cancer du sein, notamment des démonstrations sur les techniques d'autopalpation. À travers une communication imagée, les apprenantes ont eu toutes les informations sur le cancer du sein. Selon Christhelle HOUNDONUGBO ALIOZA la prévention de cette maladie réside dans l'autopalpation. À l'issue de la

rencontre, les participantes sont désormais mieux outillées pour briser le silence et porter l'espoir d'un avenir où chaque femme pourra vivre dans la paix et la dignité. Kiriane AGBOKOUNOU une participante, est satisfaite des communications puisqu'elle retient des notions qui changeront dorénavant son comportement.

Les 16 jours d'activisme initiés par la dynamique CHA se poursuivront avec d'autres actions prévues pour amplifier le message. L'organisation a exhorté les jeunes filles

à adopter des comportements rigoureux et à promouvoir des initiatives en faveur de la préservation de la vie des femmes. Ida Djakpa OKE membre de la dynamique CHA a exhorté les filles à devenir des ambassadrices des nobles causes de leur creuset afin d'éradiquer de nos sociétés ses différents maux.

La lutte menée par la dynamique CHA représente une véritable opportunité pour tous de contribuer à l'éradication de ces actes inhumains qui gangrènent nos sociétés.



Vote du budget de l'État exercice 2025

# Les Démocrates justifient leur position

(Un tableau sombre de la gouvernance Talon présenté par l'honorable Woroucoubou)

 Anselme ORICHA

Lors de la plénière de l'Assemblée nationale du jeudi 5 décembre 2025 consacrée à l'examen et au vote de la loi de finances exercice 2025, l'intervention du groupe parlementaire Les Démocrates, prononcée par l'honorable Habibou Woroucoubou, a été marquée par une critique acerbe de la gestion budgétaire et des orientations stratégiques du pouvoir de la rupture. L'analyse de cette intervention met en lumière trois axes majeurs de réflexion : la transformation structurelle de l'économie, le bien-être social et la gouvernance.

## Une transformation économique insuffisante

Le gouvernement du président Patrice Talon, au pouvoir depuis 2016, affirme vouloir «jeter les bases d'une économie prospère et résiliente». Toutefois, les Démocrates dénoncent une dynamique peu convaincante, notamment dans le secteur primaire, qui reste marqué par une agriculture archaïque, incapable d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Le secteur secondaire, bien que bénéficiant d'une hausse de son budget, reste embryonnaire avec une faible contribution au PIB. La fermeture controversée des magasins de soja



pour favoriser certains industriels symbolise, selon l'honorable Woroucoubou, une gestion chaotique des chaînes de valeur entre agriculture et industrie.

Le secteur tertiaire, tributaire des importations, pâtit de l'inflation galopante due aux mécanismes fiscaux du Programme de Vérification des Importations (PVI). Cette situation aggrave le renchérissement des produits de première nécessité, plongeant les populations dans une précarité accrue.

## Un bien-être social négligé

En matière de bien-être social, le tableau dressé par l'opposition est sombre. Les augmentations budgétaires dans les secteurs clés, comme la santé et l'éducation, restent en deçà des recommandations interna-

tionales. Le budget santé (5,4%) et celui de l'éducation (18%) illustrent, selon Les Démocrates, une politique insuffisante pour répondre aux défis actuels. Le taux d'achèvement scolaire en forte baisse (64,9% au primaire en 2024 contre 79% en 2015) témoigne de la crise dans le secteur éducatif.

Malgré des programmes

sociaux comme ARCH ou GBESSEKE, seuls 8,4% de la population bénéficient d'un service de protection sociale. En outre, la hausse des prix des produits de première nécessité contraste avec une stagnation des revenus des travailleurs, renforçant les inégalités et la pauvreté.

## Gouvernance : entre opacité et restrictions démocratiques



tiques

L'honorable Woroucoubou pointe une gouvernance économique entachée d'opacité, notamment par l'utilisation excessive des marchés de gré à gré (250 en 2023) et le favoritisme dans l'attribution des grands chantiers de l'État. Sur le plan politique, il dénonce un recul démocratique, marqué par des arrestations arbitraires, des restrictions des libertés et une marginalisation des opérateurs économiques nationaux.

## Une loi de finances sans ambition

Les Démocrates concluent que le budget 2025 manque de pertinence, de crédibilité et de réalisme. Avec une croissance projetée de seulement 6,8% et un niveau d'endettement préoccupant (plus de 50%), ils estiment que les orientations budgétaires risquent d'aggraver les inégalités sociales et économiques.

Face à ces constats, les députés Démocrates ont rejeté ce budget, qu'ils jugent incapable de répondre aux aspirations des populations. Cette position reflète une opposition ferme et résolue à une politique qu'ils considèrent éloignée des impératifs de développement inclusif et durable.

Affaire tentative de coup d'État

## La Cour constitutionnelle saisie d'une exception d'inconstitutionnalité

Anselme ORICHA

Un nouveau rebondissement vient marquer l'affaire de tentative de coup d'État présumé contre le président Patrice Talon. La Cour constitutionnelle du Bénin a été saisie d'une exception d'inconstitutionnalité, soulevée par la défense de deux figures impliquées dans ce dossier. Il s'agit notamment de l'homme d'affaires et ami personnel du Chef de l'État, Olivier Boko, et de l'ancien ministre des Sports, Oswald Homeky. Cette requête, enregistrée sous le numéro 2388/441/REC-24 du 4 décembre 2024, sera examinée le 19 décembre prochain, après un premier renvoi lors de l'audience plénière du 5 décembre.

L'exception soulevée par la défense concerne une déci-

sion prise par le juge d'instruction le 25 novembre 2024, rapporte Banouto. Celui-ci avait rejeté des demandes de mesures complémentaires d'instruction formulées par les avocats des accusés. Selon une source juridique proche du dossier, cette décision aurait été rendue en violation des règles procédurales.

D'après les dispositions de la loi organique sur la Cour constitutionnelle et du Code de procédure pénale, lorsqu'une exception d'inconstitutionnalité est soulevée, le juge d'instruction est tenu de surseoir à toute décision relative au dossier et de la transmettre à la Cour constitutionnelle. Or, dans ce cas précis, le juge aurait rendu une décision, ce qui, selon l'avocat consulté, éteint juridiquement l'instance en cours.



L'avocat ayant analysé la procédure a qualifié cette situation de « problème technique ». Il estime que le non-respect de la hiérarchie des normes juridiques pourrait entacher la régularité de la procédure. « Lorsque l'exception d'inconstitutionnalité est soulevée, le juge doit immédiatement renvoyer le dossier devant la Cour constitutionnelle sans vider l'affaire », a-t-il expliqué.

Cette situation soulève des

questions sur la conformité des décisions du juge d'instruction avec les principes fondamentaux garantis par les textes juridiques en vigueur au Bénin.

La Cour constitutionnelle se retrouve ainsi face à un défi majeur : devra-t-elle se conformer à l'analyse avancée par la défense et annuler la décision du juge d'instruction, ou adoptera-t-elle une lecture différente des faits ? La décision à venir pourrait

avoir des répercussions significatives sur l'évolution du dossier, mais aussi sur le cadre juridique applicable dans de tels cas.

En attendant le verdict du 19 décembre, l'affaire continue de captiver l'attention des observateurs et de poser des questions sur le respect des droits de la défense et la rigueur dans l'application des procédures judiciaires au Bénin.

Décès de l'artiste Pierre Dassabouté

## Les détails des obsèques dévoilés

Faosiya SEFOU

Pierre Dassabouté, artiste, chanteur et compositeur de renom, s'est éteint le samedi 16 novembre 2024 à l'âge de 76 ans. Originaire du département de l'Atacora, il laisse un héritage musical et humain inoubliable.

Les obsèques de Pierre Dassabouté se tiendront à Natitingou, selon le programme officiel. Une veillée de prières est prévue le vendredi 13 dé-

cembre 2024 au Champ de foire de Natitingou (ancienne Gendarmerie), organisée par l'Église Évangélique des Assemblées de Dieu.

Le samedi 14 décembre 2024, la cérémonie débutera par une levée de corps à la morgue de Natitingou, suivie d'une exposition et d'un recueillement au domicile familial, situé dans le quartier Boriyouuré. Une messe avec le corps présent sera ensuite célébrée au Champ de foire, avant l'inhumation dans l'intimité familiale au domicile

du défunt.

Pierre Dassabouté était une figure incontournable de la scène musicale béninoise. Grâce à son talent exceptionnel de guitariste, il a su marier les sonorités traditionnelles de l'Atacora aux rythmes modernes, créant un style unique qui a conquis un large public. Parmi ses œuvres les plus célèbres, on retient notamment le titre emblématique Le Message.

Au-delà de la musique, il a également marqué les esprits



par son engagement en tant qu'instructeur de jeunesse, une vocation qu'il a approfondie lors d'une formation en Israël.

Le décès de Pierre Dassabouté laisse un grand vide dans le paysage culturel béninois, mais son héritage continuera de résonner dans le cœur de ses admirateurs.

Conseil d'administration de l'Agence nationale de protection sociale

# Sept personnes nommées par le Chef de l'État Patrice Talon

Le 6 novembre 2024, le président béninois Patrice Talon a officialisé la nomination des membres du Conseil d'administration de l'Agence nationale de protection sociale. Ce conseil, composé de sept membres, regroupe des représentants issus de plusieurs ministères stratégiques.

**Faosiya SEFOU**

Parmi les membres nommés figurent Omolola Adjoké Akintayo Tchangai, représentant la présidence de la République, et Tété Hervé Nani, désigné pour le ministère des Affaires sociales et de la Microfinance. Ro-

drigoue Kohoun représente le ministère de la Santé, tandis qu'Aristide Edah Sohou et Mouhamed Moutala Issifou Idrissou sont les délégués des ministères de l'Économie et du Développement ainsi que de la Coordination de l'action gouvernementale. Gbèdolo Arnauld Gabriel Ggaguidi et Nouréni Mous-

sa complètent l'équipe en représentant respectivement les ministères des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, ainsi que des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'emploi.

Tété Hervé Nani, nommé

président du Conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans, sera chargé de diriger cet organe stratégique. Celui-ci aura pour rôle de définir les grandes orientations de l'Agence, de gérer les budgets annuels, de superviser les activités et de valider les projets financiers.

Sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, l'Agence nationale de protection sociale a pour mission principale de piloter l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) et d'assurer la coordination de ses structures locales à travers le pays.

Adoption du budget de l'État béninois pour l'exercice 2025

# Les députés donnent le quitus au gouvernement (3 551 milliards de FCFA pour renforcer le développement)

**Anselme ORICHA**

Sans surprise, les 28 députés du parti d'opposition Les Démocrates ont maintenu leur position en votant contre ce projet de loi, marquant ainsi leur désaccord avec la vision budgétaire du gouvernement. En revanche, les 81 députés de la majorité présidentielle ont soutenu massivement cette loi essentielle pour la gestion de l'État.

**Un budget ambitieux en hausse de 11 %**

Le budget de l'État pour 2025 s'élève à 3 551 milliards de FCFA, soit une augmentation de 11 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Lors de sa présentation au Palais des Gouverneurs de Porto-Novo, le 13 novembre 2024, le ministre de l'Économie et des Finances, Romuald Wadagni, a souligné les priorités du gouvernement : les dépenses sociales, représentant 41,5 % du budget, ainsi que la lutte contre la pauvreté. L'objectif affiché est de ramener le taux

de pauvreté à 33,8 % d'ici fin 2025, grâce à des mesures ciblées et une gestion rigoureuse des ressources.

**Répartition et priorités stratégiques**

Le budget 2025 se décline comme suit :

640 664,4 millions de FCFA en crédits de paiement, contre 550 924,6 millions en 2024, soit une hausse de 89 739,7 millions de FCFA.



Une enveloppe répartie entre les dépenses d'atténuation (98 256,5 millions de FCFA) et les mesures d'adaptation (542 407,8 millions de FCFA).

Par ailleurs, les investissements climatiques enregistrent une progression notable : ils représentent désormais 63,4

% des investissements publics pour l'année 2025, avec une augmentation de 16,29 % par rapport à l'exercice précédent. Cette orientation reflète l'engagement du gouvernement en faveur du développement durable et de la résilience face aux défis climatiques.



Mouvement Génération Aïvo

# Les coordinations communales et des arrondissements installés

(L'engagement des jeunes, une priorité pour Barkatou SABI BOUN)

**Latifath KOWENOU**

Le mouvement Génération AÏVO poursuit son implantation à travers le territoire béninois. Ce samedi 7 décembre 2024, les coordinations communales et d'arrondissements ont été officiellement installées dans la vallée, afin de mieux structurer le mouvement. L'événement, qui s'est déroulé au Centre Vignon, a rassemblé de nombreux militants autour de la déléguée générale Barkatou SABI BOUN.

Mobilisés en grand nombre, les militants, principalement des jeunes, ont pris part à cette rencontre marquante pour le mouvement dans la vallée. En présence de la déléguée générale et d'autres leaders, le coordonnateur départemental a procédé à l'installation officielle des coordinateurs d'Adjohoun.

La coordination communale et celles des arrondissements ont été confiées à de jeunes

leaders dynamiques, engagés et conscients de l'importance de leur mission. Pour Nicolas AHOUANVOEKE, coordinateur de la 20<sup>e</sup> circonscription électorale, l'objectif est clair : atteindre tous les villages et hameaux des huit arrondissements de la commune d'Adjohoun pour rallier le maximum de citoyens à la cause de la restauration de l'État de droit au Bénin. «Quoi qu'il en soit, ce qu'ils feront, nous soutiendrons toujours Joël AÏVO. Certains disent que Joël AÏVO n'a pas de parti politique, mais il nous suffit de suivre ses directives en 2026», a déclaré El-hadj Kamal-Deen MAZU, coordinateur de la commune de Porto-Novo, en réponse aux critiques des adversaires politiques.

### Une vision pour un Bénin démocratique

Développer le Bénin dans le respect des valeurs démocratiques reste le leitmotiv du mouvement. Présent à



l'événement, maître Jacques BONOU a tenu à rappeler les raisons de la détention préventive du professeur Joël AÏVO à la prison civile de Cotonou : «Pourquoi l'a-t-on arrêté ? Il a juste dit qu'on t'a élu pour cinq ans. Tu ne peux pas faire plus. Mais l'autre dit qu'il fera cinq ans plus 45 jours. Voilà pourquoi il a été emprisonné. Il n'a pas volé, il a juste parlé. Le constitutionnaliste a montré qu'on peut développer un pays tout en permettant au peuple de manger.»

### Un appel à l'engagement des jeunes

Pour transformer le Bénin

et lui redonner ses valeurs constitutionnelles, Barkatou SABI BOUN a lancé un vibrant appel à la jeunesse. Elle les a exhortés à s'engager avec audace pour construire une démocratie efficace et productive. «Si vous avez envie d'un pays qui n'avale pas ses enfants, d'un pays économiquement fort, doté d'infrastructures modernes, d'hôpitaux de qualité, vous devez vous engager. Engagez-vous ! Sortez de l'ombre, défendez vos idées, osez prendre la parole pour dire ce que vous voulez.» Selon elle, cet engagement doit être exempt d'intérêts personnels et viser le bien des générations futures

: «Si vous voulez choisir un groupe avec lequel marcher, ne choisissez pas en fonction de votre confort du moment. Ne vous accommodez pas de la résignation. Faites un choix éclairé.»

### Une nouvelle dynamique pour le mouvement

Avec l'installation des membres des coordinations communales et d'arrondissements de la 20<sup>e</sup> circonscription électorale, le mouvement Génération AÏVO pose les bases d'un enracinement solide. Ces nouveaux responsables auront pour mission de renforcer l'adhésion des citoyens et de promou-



*Suspension des activités de Yango au Bénin*

# Jacques Ayadji s'exprime sur les raisons et les attentes

**Anselme ORICHA**

Dans un contexte où la régulation des activités de transport est cruciale pour garantir la sécurité des usagers, le Directeur général des Transports terrestres et aériens, Jacques Ayadji, a récemment pris une position ferme contre l'opérateur Yango au Bénin. Ce dernier a été suspendu pour des raisons liées à l'absence de conformité réglementaire.

**Une entreprise hors des cadres légaux**

Selon Jacques Ayadji, Yango opère sans remplir les formalités requises pour exercer son activité sur le territoire béninois. « Ils n'ont pas de siège, on ne sait pas à qui s'adresser », a-t-il déclaré. Ce flou organisationnel constitue une menace pour la sécurité des usagers. En cas d'incident ou de disparition, les autorités ne disposent d'aucune référence pour engager une enquête ou fournir des réponses.

Cette situation a conduit le ministère à suspendre Yango jusqu'à ce que l'entreprise se conforme aux exigences



légalles. Jacques Ayadji souligne que cette décision n'est pas une opposition au modèle d'activité de Yango, mais plutôt une mesure visant à assurer la sécurité des usagers et des travailleurs affiliés à la plateforme.

**Comparaison avec Gozem : des approches différenciées**

Jacques Ayadji a également mentionné Gozem, un autre opérateur de transport, qui, bien que non entièrement conforme, présente une situation différente. Contrairement à Yango, Gozem dispose de bureaux identifiés et est déjà en dialogue avec les autorités. « Nous leur avons donné un délai pour régler la situation », a-t-il précisé,

en insistant sur la nécessité pour toutes les entreprises de respecter la réglementation en vigueur.

**Appel à la population et rappel des règles**

Le Directeur général a appelé les citoyens à respecter les décisions ministérielles. Il a mis en garde contre l'utilisation des services Yango, affirmant que monter dans un véhicule de cette plateforme équivaut à violer une décision officielle. Pour les opérateurs souhaitant régulariser leur situation, Jacques Ayadji a rappelé l'existence de la plateforme SIGFR, qui permet de soumettre les documents nécessaires de manière dématérialisée.

**L'État, garant de la sécurité**

Pour conclure, Jacques Ayadji a insisté sur l'importance pour l'État de savoir « qui transporte ces populations ». La régulation du secteur du transport n'est pas seulement une formalité administrative, mais une mesure essentielle pour garantir la sécurité et la transparence

dans un domaine touchant directement la vie quotidienne des citoyens.

En somme, cette suspension de Yango et l'ultimatum lancé à Gozem traduisent la volonté du Bénin de structurer un secteur en pleine mutation, tout en protégeant les intérêts des usagers et en établissant un cadre légal pour les opérateurs.



*Au sujet des décès suspects au Bénin*

# Le gouvernement adopte une nouvelle mesure stricte

*(Tout contrevenant risque une amende de 200 000 FCFA)*

**Mathieu BOKO**

La déclaration de tout décès suspect sur l'ensemble du territoire national est désormais obligatoire. Cette dé-

cision a été prise par le gouvernement à travers le décret n° 2024-1306 du 6 novembre 2024.

En adoptant cette mesure, le chef de l'État, Patrice Talon, vise à ga-

rantir la transparence et la traçabilité des décès. En effet, certaines personnes décèdent dans des circonstances suspectes : violences, homicides, suicides, accidents ou encore catastrophes naturelles.

L'objectif principal est de renforcer le contrôle des causes de décès afin d'améliorer la gestion des enquêtes et de garantir une meilleure sécurité publique.

Il est donc obligatoire de déclarer tout décès suspect sur l'ensemble du territoire national. Tout contrevenant s'expose à une amende de 200 000 FCFA.





*Visite de la délégation de l'UE à la mairie de Porto-Novo*

# Le projet «Porto-Novo Ville verte» au cœur des discussions

*(Un projet financé à hauteur de 9,5 millions d'euros)*

**Mathieu BOKO**

L'ambassadeur de l'Union européenne a effectué une visite à la mairie de Porto-Novo, accompagné des ambassadeurs des Pays-Bas, de la Belgique, de la France, ainsi que des représentants de l'Agence française de développement (AFD). Cette visite, à la fois de courtoisie et de travail, a permis aux hôtes de se familiariser avec le projet «Porto-Novo Ville verte», financé à hauteur de 9,5 millions d'euros.

C'était une première visite pour Stéphane Mund, chef de la délégation de l'Union européenne, dans la capitale béninoise. Avec les autorités municipales de Porto-Novo, il a échangé sur les grands axes de la coopération entre l'Union européenne et le Bénin, qui s'étend sur plus de 60 ans. « L'Union européenne et le Bénin, rappelle-t-il à l'as-

sistance, ont des accords de partenariat structurés autour de trois axes principaux : la croissance économique verte et numérique, une société prospère, et le renforcement des dimensions sociales, notamment en matière de formation technique et professionnelle. »

La délégation, composée des représentants de l'Union européenne et de l'AFD, a souhaité constater sur le terrain l'impact des projets financés par l'Union et ses États membres. Une ambition saluée par le représentant du maire de Porto-Novo, qui a présenté à ses hôtes les grands projets municipaux, alignés sur les mêmes priorités. Pour appuyer son propos, le premier adjoint au maire a évoqué son récent déplacement auprès des partenaires de Lyon et de Cergy-Pontoise, en France.

Cette visite a également per-

mis d'explorer de nouvelles pistes de coopération entre la municipalité de Porto-Novo et l'Union européenne.

## En quoi consiste le projet «Porto-Novo Ville verte» ?

Le projet vise à élaborer un plan de développement urbain durable pour transformer Porto-Novo en une ville résiliente, structurée, adaptée au changement climatique et respectueuse de son environnement.

## Les principales composantes du projet incluent :

L'aménagement et la protection environnementale des berges lagunaires : création de voies d'accès aux berges et soutien à des activités génératrices de revenus (maraîchage, pisciculture).

La rénovation urbaine des quartiers proches de la lagune : désenclavement, renforcement de la connectivité via l'aménagement de voies, drainage et arborisation.

La réhabilitation du patrimoine culturel : restauration de places traditionnelles et de maisons afro-brésiliennes.

Ce projet ambitieux ambitionne de faire de Porto-Novo une ville modèle en matière de développement durable et de résilience climatique.



*2<sup>e</sup> édition de Vodun Days*

# La Haac lance officiellement le processus d'accréditation

*(Les demandes sont acceptées jusqu'au 17 décembre 2024)*



**Mathieu BOKO**

Toutes les structures de production et les organes de presse souhaitant couvrir les manifestations de la 2<sup>e</sup> édition de Vodun Days, prévue les 9, 10 et 11 janvier 2025, sont invitées à soumettre et obtenir les accréditations nécessaires pour leurs représentants. C'est ce qui ressort du communiqué signé par François Awoudo, secrétaire général de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Les demandes devront être

transmises au plus tard le 17 décembre 2024 via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <http://inscriptions.vodundays.bj>.

Chaque organe de presse ou blog est autorisé à désigner deux représentants, tandis que les structures audiovisuelles pourront en accréditer jusqu'à quatre.

Pour rappel, Vodun Days est un événement annuel d'envergure internationale, anciennement connu sous le nom de « Fête annuelle des religions traditionnelles ».



Sécurité nationale au Bénin

# 2 000 policiers bientôt recrutés en 2025

**Faosiya SEFOU**

Dans le cadre de sa politique visant à rapprocher la Police républicaine des populations à la base et à assurer une meilleure sécurisation du territoire béninois, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Alassane Seïdou, a annoncé le recrutement de 2 000 policiers en 2025. Cette annonce a été faite lors de l'émission « PAG 2021-2026 : reddition de comptes », diffusée le jeudi 5 décembre 2024 sur la télévision nationale.

Ce recrutement, qui s'inscrit dans la volonté du président Patrice Talon de renforcer les effectifs des forces de sécurité,

portera à 7 100 le nombre total d'agents de police recrutés, formés et déployés depuis le début de son mandat. Selon le ministre Alassane Seïdou, 4 400 agents ont été recrutés entre 2016 et 2023, et ces derniers sont encore en formation. « D'ici fin 2025, nous allons recruter 2 000 agents supplémentaires », a-t-il déclaré, ajoutant que l'objectif de 7 100 agents pourrait être atteint au début de l'année 2026, si tout se déroule comme prévu.

Le gouvernement privilégie une approche de police de proximité, tout en adoptant une posture dissuasive. Ces efforts auront, sans aucun doute, un impact positif sur la sécurité nationale, favorisant ainsi la libre circulation des personnes et des biens



sur l'ensemble du territoire.

Le ministre a précisé que les nouvelles recrues auront pour mission principale d'incarner une police communautaire en vivant au plus près des popula-

tions : « Cela signifie qu'il faut occuper le terrain. Les policiers doivent être présents dans tous les arrondissements et, autant que possible, dans chaque village. »

Alassane Seïdou a également invité les populations à collaborer avec cette force de sécurité renforcée, soulignant l'importance de prévenir les infractions grâce à une présence policière accrue : « Il vaut mieux que les policiers soient là pour empêcher que des actes répréhensibles soient commis, plutôt que d'intervenir après coup pour punir. »

Actuellement, sur les 546 arrondissements que compte le Bénin, environ 300 disposent d'une présence policière. Le gouvernement poursuit parallèlement la construction de commissariats afin de garantir une couverture sécuritaire sur l'ensemble du territoire national et aux frontières.

Audit du fichier électoral

## Bientôt une rencontre entre le cadre de concertation de l'opposition et les OSC

**Latifath KOWENOU**

Le cadre de concertation de l'opposition, dirigé par Eugène Azatassou, a fait un point sur ses activités à mi-parcours dans une correspondance officielle datée du dimanche 8 décembre 2024. Il annonce la tenue prochaine d'une rencontre avec les partis de la mouvance et les organisations de la société civile (OSC).

Selon le bilan présenté, le cadre a déjà rencontré plusieurs partis politiques tant de la mouvance que de l'opposition, bien que quelques partis n'aient pas encore ré-

pondu positivement à ses invitations. L'objectif principal de ces échanges est de favoriser un dialogue constructif en vue de garantir des élections transparentes en 2026.

Pour renforcer cette dynamique, le cadre prévoit une réunion élargie, réunissant toutes les entités déjà rencontrées. L'une des priorités de ce processus est de mettre en place un audit du fichier électoral, qui puisse être accepté par tous les acteurs impliqués, afin de garantir la crédibilité et la transparence des élections de 2026. À lire ci-dessous l'intégralité du communiqué.

Syrie

## Bachar El-Assad en fuite

**Latifath KOWENOU**

La situation en Syrie, marquée par le départ de Bachar el-Assad annoncé ce dimanche 8 décembre, a des répercussions stratégiques majeures pour la Russie, tant sur le plan militaire que diplomatique.

**Changement dans le discours russe**

La réaction initiale de Moscou a été marquée par une certaine retenue, avec un communiqué du ministère des Affaires étrangères exprimant « une extrême préoccupation » face aux événements. L'annonce du départ d'Assad, bien que rare dans les déclarations officielles russes, a rapidement été suivie d'une réaction plus acerbe sur les réseaux proches du gouvernement. La chaîne Telegram Rybar a accusé Assad de fuir « lâchement » la Syrie. Cela pourrait refléter une frustration croissante au sein de certains secteurs de la Russie, notamment en ce qui concerne la gestion du régime syrien.

**Répercussions sur les bases russes**

Les bases militaires russes en Syrie, comme celle de Tartous (base navale) et celle de Hmeimim (base aérienne), représentent des atouts stratégiques pour la Russie. Elles sont des points de ravitaillement essentiels pour les opérations militaires russes dans des régions comme la Libye, le Sahel ou la République centrafricaine. La Russie a indiqué que ces bases étaient en état d'alerte, mais qu'elles ne couraient pas de « menace sérieuse » pour leur sécurité. Toutefois, l'incertitude concernant l'avenir politique de la Syrie et le vide de pouvoir laissé par le départ d'Assad pourrait entraîner des tensions autour de la gestion de ces bases et de la stabilité en Syrie. Une évolution négative de la situation pourrait obliger la Russie à renforcer sa présence militaire pour protéger ces positions stratégiques.

**Impact diplomatique et militaire**

Le départ d'Assad ouvre la voie à des négociations avec différentes factions, un domaine où la Russie a précisé ne pas être impliquée directement. La référence à des « factions de l'opposition syrienne », au lieu des termes plus agressifs comme « terroristes » ou « rebelles » employés précédemment, marque un changement dans la position de Moscou, qui semble être plus ouverte à une approche diplomatique avec ces groupes. Cela pourrait influencer l'engagement de la Russie dans le processus de paix syrien et modifier ses relations avec les différentes parties du conflit.

En somme, bien que la Russie semble actuellement en position de contrôler ses bases en Syrie, la situation politique instable pourrait la contraindre à adapter sa stratégie militaire et diplomatique pour protéger ses intérêts, tout en naviguant dans un climat de négociations complexes.

Deuxième édition du Prix de la qualité et de la performance

# La Cci Bénin célèbre 11 entreprises béninoises engagées dans la qualité

**Faosiya SEFOU**

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) a célébré pour la deuxième fois la qualité et la performance des entreprises privées béninoises. Au cours de cette soirée de gala tenue au siège de l'institution consulaire à Cotonou, ce vendredi 6 décembre 2024, 11 entreprises ont été distinguées dans trois catégories : Prix d'Engagement dans la Qualité, Prix de Maîtrise de la Qualité et Prix d'Excellence.

Pour le secrétaire général de la CCI Bénin, Raymond Adjakpa ABILE, cette initiative de distinction vise, entre autres, à promouvoir la culture de la qualité au Bénin, inciter les entreprises à adopter une démarche qualité, valoriser les produits et services made in Bénin de qualité, encourager et récompenser les entreprises engagées dans la dé-



marche qualité, et publier ainsi que diffuser leurs performances dans le Répertoire National de la Qualité.

Cette démarche de la CCI Bénin a également pour ambition de valoriser les entreprises béninoises engagées dans une démarche qualité, tout en mettant en avant les produits et services de qualité made in Bénin. Elle doit son succès à la collaboration rigoureuse de toutes les parties prenantes.

Selon René Akowanou, plusieurs catégories d'entreprises ont postulé en suivant des critères bien définis. «Les entreprises de grande taille, ayant un effectif supérieur à cent, ainsi que les entreprises de moyenne taille, dont l'effectif est inférieur ou supérieur à 100, peuvent également postuler. Enfin, toutes les entreprises de petite taille (micro-entreprises) sont éligibles. Dans chacune des trois catégories d'entreprises, les trois meilleurs candidats seront récompensés. Au total, 11

entreprises seront distinguées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin à l'issue de ce concours», a-t-il précisé.

Les entreprises lauréates ont exprimé toute leur gratitude envers la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin. Le Directeur Général de la société Bénin CONTROL, heureux d'avoir remporté le premier prix, a dédié le trophée à tout son personnel et à tous ceux qui ont contribué à l'atteinte de ce résultat.

Très satisfait de l'aboutissement

du processus, le président de l'institution consulaire, Arnauld Akakpo, a décerné un satisfecit aux entreprises à l'honneur et encouragé les autres à s'inscrire dans une dynamique de qualité. «Je félicite les entreprises sélectionnées et j'encourage les autres à persévérer», a-t-il exhorté.

Les trophées ont été remis aux entreprises, et la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, avec des dispositions minutieuses pour rendre l'événement mémorable.



## Lutte contre la rougeole et la rubéole

# La campagne de vaccination démarre ce jour au Bénin

**Latifath KOWENOU**

La campagne nationale 2024 de vaccination contre la rougeole et la rubéole au Bénin débutera le lundi 9 décembre et se déroulera jusqu'au dimanche 15 décembre 2024. Cette initiative, lancée par le ministère de la Santé et l'Agence nationale des soins de santé primaire (ANSSP), cible les enfants âgés de 6 à 59 mois à travers tout le territoire national.

En plus de la vaccination contre la rougeole et la rubéole, la campagne inclura également des activités de supplémentation en vitamine A, de déparasitage et un grand rattrapage vaccinal. Ces services seront entièrement gratuits, sans frais pour les citoyens. Les parents sont fortement encouragés à faire vacciner leurs enfants pour garantir leur protection contre ces maladies et renforcer leur santé.

## Présidentielle au Ghana

# John Mahama remporte l'élection face au candidat du pouvoir sortant

**Latifath KOWENOU**

L'ancien président John Dramani Mahama a été désigné vainqueur de l'élection présidentielle organisée ce samedi 7 décembre 2024, succédant ainsi à Nana Akufo-Addo à la tête du Ghana.

L'annonce de sa victoire a été confirmée par son principal adversaire, le vice-président Mahamudu Bawumia, candidat du Nouveau Parti Patriotique (NPP), au pouvoir. Lors d'une conférence de presse te-

nue ce dimanche 8 décembre, Mahamudu Bawumia a reconnu sa défaite et déclaré avoir personnellement félicité John Mahama pour son succès.

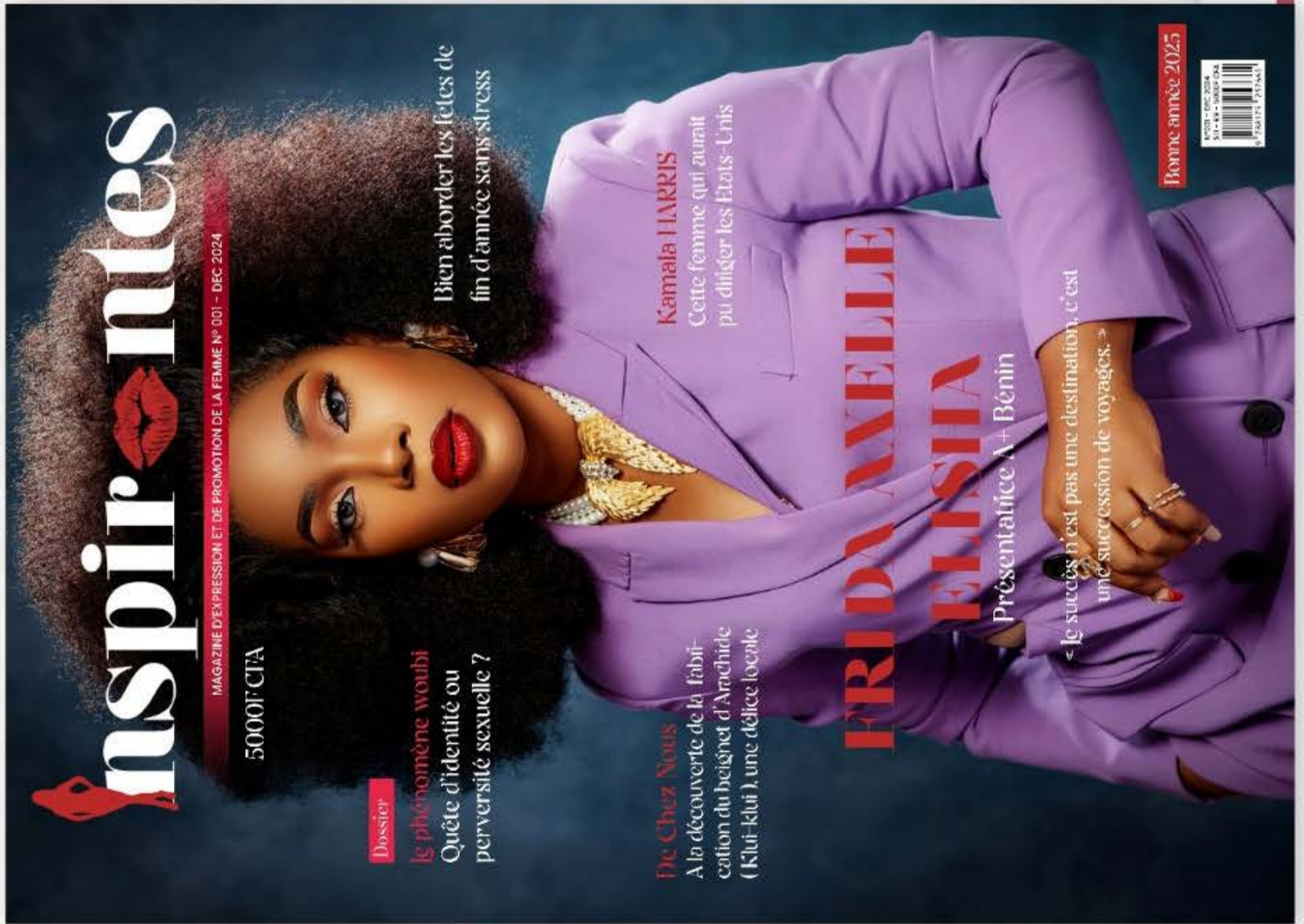
Dans une publication sur X (anciennement Twitter), John Mahama a confirmé avoir reçu dans la matinée un appel de félicitations de son « frère », le Dr Mahamudu Bawumia, suite à ce qu'il a qualifié de « victoire éclatante » aux élections.

« Le peuple ghanéen s'est exprimé, il a voté pour le

changement, et nous respectons ce choix avec humilité », a déclaré Mahamudu Bawumia en reconnaissant la volonté des électeurs.

John Dramani Mahama, âgé de 66 ans, retrouve ainsi la présidence du Ghana, qu'il avait occupée de 2012 à 2017. Battu en 2017 par Nana Akufo-Addo, il revient aujourd'hui au pouvoir avec le soutien d'une majorité d'électeurs désireux de changement.

Elle est là !



# Sortie Officielle

 Jeudi 19 décembre 2024

 Azalahi Hôtel  
de cotonou

 17h00

   MAGAZINEINSPIRANTES

